La Ronde Villenavaise: le règlement

Article 1: Organisation

La Ronde villenavaise se déroulera le samedi 20 mars 2010. Cette course est organisée par le Club Athlétique Villenavais. Le départ et l'arrivée se feront au stade Trigan, chemin de Couhins à Villenave d' Ornon. Cette épreuve sera organisée selon les dispositions prévues par la réglementation des courses et manifestations hors stade.

Article 2: Epreuves

Deux courses pédestres vous sont proposées, de 6 et 10km, sur une boucle d'environ 5km à effectuer une ou deux fois, ainsi qu'une marche nordique de 6km et deux courses enfant (1000 et 2000m).

Article 3: Responsabilité, licences et certificat médical

Les inscriptions sont ouvertes aux coureurs licenciés ou non licenciés. **Les licenciés FFA** , UFOLEP et FFT (Triathlon) **doivent joindre une photocopie de leur licence** sportive en cours de validité pour la saison 2009/2010. **Les non licenciés** et les licenciés d'autres fédérations doivent fournir **un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** (ou à la marche en compétition) datant de moins de un an, ou sa copie certifiée conforme. Une autorisation parentale sera demandée pour chaque mineur.

Article 4: Inscription

Le bulletin d'inscription est à retourner avant le mercredi 17 mars 2010 accompagné d'une copie de la licence ou du certificat médical et d'un chèque à l'ordre du CA Villenavais à: M. Thierry PELLETIER Ronde villenavaise, 40 rue de CHAMBERY residence plein soleil Appt 16, 33140 Villenave d' Ornon. Les inscriptions sur place auront lieu le samedi 20 mars au stade Trigan de 13h30 jusqu'à 30 minutes avant le départ.

Article 5: Engagements, horaires, catégories

Epreuves	Course enfants 1000m	Course enfants 2000m	Course pédestre 6km	Course pédestre 10km	Marche nordique 6km
Engagement	Gratuit	Gratuit	6€*	8€*	6€*
Horaires	14h30	14h45	16h	16h	16h
Catégories	Eveil athlé poussins	Benjamins et Minimes	Cadets à vétérans	Cadets à vétérans	Toutes

*tarifs jusqu'au 17 mars, majoration de 2€ en cas d'inscription sur place le jour de la course.

Détail catégories: Eveil athlé (nés en 2001 et 2002), poussins(es) (nés en 1999 et 2000), benjamins(es) (nés en 1997 et 1998), minimes (nés en 1995 et 1996), cadets(ettes) (nés en 1993 et 1994), juniors (nés en 1991 et 1992), espoirs (nés en 1988, 1989 et 1990), séniors (nés de 1971 à 1987), vétérans: V1 (nés de 1961 à 1970), V2 (nés de 1951 à 1960), V3 (nés de 1941 à 1950), V4 (nés en 1940 et avant).

Article 6: Retrait des dossards

La remise des dossards s'effectuera sur le stade Trigan à partir de 13h30.

Article 7: Les ravitaillements

Deux postes de ravitaillement seront disposés, un sur le parcours ainsi qu'un autre à l'arrivée.

Article 8: Le chronométrage

Chaque arrivant des courses pédestres 6 et 10km sera chronométré et classé (pas de classement ni de chronométrage pour la marche nordique et les courses enfants).

Article 9: Les récompenses

La remise des récompenses aura lieu sur le stade Trigan, dès l'édition des résultats. Seuls les coureurs présents pourront recevoir leur récompense. Aucun envoi ne sera fait à domicile. Résultats disponibles sur www.courir33.net le soir même.

10km: Les 3 premiers hommes et femmes (scratch), les 3 premiers (hors scratch) de chaque catégorie hommes et femmes (de cadet à vétéran)

6km: Les 5 premiers hommes et femmes (toutes catégories confondues) et les 3 premiers cadets hommes et femmes.

Dans la mesure du possible, tous les arrivants des courses pédestres 6 et 10km, de la marche nordique et des courses enfants recevront un lot.

Article 10: Sécurité du parcours, assistance et assurance

Le parcours sera balisé avec marquage des kilomètres. Des signaleurs bénévoles et la police municipale assureront la sécurité. Deux véhicules suiveurs encadreront la course: un en tête, l'autre en fin de peloton. L'assistance médicale sera assurée par les secouristes et sauveteurs de la Poste et France télécom Gironde (ambulance). Pour éviter tout problème, les suiveurs en rollers, vélos et engins motorisés sont strictement interdits pendant l'épreuve. L'organisation a contracté une assurance auprès de AXA assurances.

Article 11:

Des vestiaires non surveillés ainsi que des douches chaudes seront à disposition sur le stade Trigan. Un local anti-dopage est également prévu.

Article 12: Droit à l'image

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les images photographiques et les reportages vidéo réalisés pendant la manifestation dans le but de promouvoir "La Ronde villenavaise". En vous inscrivant à cette épreuve vous abandonnez votre droit à l'image.

Article 13:

Les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les dispositions. Si obligation de dernière minute, les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement.

Bulletin à renvoyer avant le 17 mars à
M. Thierry PELLETIER
40, rue de CHAMBERY, résidence plein soleil, appt 16
33140 Villenave d'Ornon
Tel. 06.08.06.91.29 tdpelletier@wanadoo.fr
accompagné d'un chèque à l'ordre du "CA Villenavais".

Bulletin d'inscription Ronde Villenavaise 20 mars 2010

Nom

Prénom:

Sexe: Masculin ☐ Féminin ☐

Année de naissance: Catégorie:

Email: ..... Tél.: .....
Adresse: .....
Code postal: ..... Ville: .....

☐ Licencié FFA (**photocopie licence à joindre**)
Club: ..... N° de licence FFA : .....

☐ Non licenciés FFA (**certificat médical à joindre**)

Numéro Dossard:

Inscription
☐ 6 Km 6 €*
☐ 10 Km 8 €*
☐ Marche 6 €*

*Tarifs jusqu'au 17 mars, majoration de 2 € en cas d'inscription sur place le jour de la course.

Joindre obligatoirement une photocopie de votre licence FFA ou de votre certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de un an.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter.
Fait à Le Signature obligatoire

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), M. Mme .....
parent ou responsable légal de ..... autorise mon enfant à participer à "La Ronde Villenavaise", course sur route de 6 ou 10km, organisée par le club athlétique villenavais.

Fait à Le

Signature obligatoire

AMBASSADE FRAM
DECATHLON Villenave d'ornon
Citadine LOCATION
Reve voyages
KILOVE LOCATION CAMIONS & UTILITAIRES
Fitness First